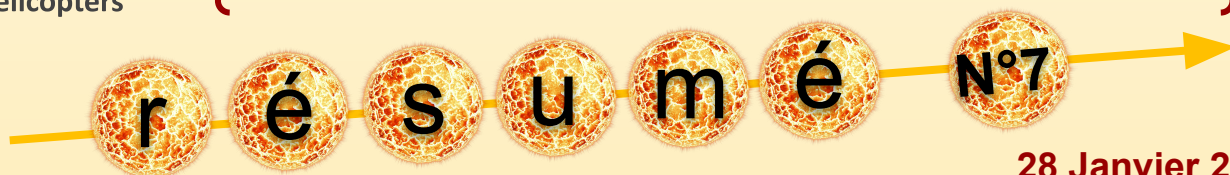


POLITIQUE SALARIALE



28 Janvier 2021

DERNIÈRES PROPOSITIONS DE LA DIRECTION : 2 %

- Un budget d'augmentation portant sur la période du 01/07/2021 au 30/06/2022 avec une seule distribution au 01/07/2021.
 - Cadres : **1,6 % d'AI avec un mini d'AI de 110€** pour la catégorie des L5.
 - Non Cadres : **0,4 % d'AG et 1,2 % d'AI avec AI mini de 45€** pour les NCNF et **55€** pour les NCF.
- **Promotions** avec une distribution au **01/04/2021** et un **budget d'accompagnement de 0,3 %** :
 - 772 Non Cadres, 18 techniciens référents, 31 NC->C.
 - 124 3A et 55 3B.
- **Mesure d'accompagnement des mobilités** associée à un budget supplémentaire de **0,1 % géré par les HR.**

CONSIDÉRATIONS CFE-CGC :

- A l'issue de cette ultime réunion de négociation, la CFE-CGC note que la Direction a pris en considération bon nombre de ses revendications:
 - **Augmentation** des budgets d'augmentations salariales et de promotions.
 - Un budget d'**accompagnement à la mobilité** portant le budget global à **2%**.
 - des **AIS mini pour tous**, d'un niveau substantiel et cohérent avec un taux de couverture cible de l'ordre de 70%
- Par contre la CFE-CGC regrette une augmentation du nombre de promotions Cadres en retrait et guère plus ambitieuse qu'auparavant !
- La reconnaissance pour 2020 n'a pas été abordée lors de cette dernière réunion. Elle est adressée maintenant dans le volet Experience employés de l'accord global de compétitivité. La CFE-CGC continue de revendiquer une reconnaissance pour tous (Non Cadre et Cadre) telle qu'évoquée dans nos précédentes communications

Si la politique salariale était un accord indépendant, une signature pourrait être envisagée dans le contexte sanitaire, économique et social actuel. Cependant, cette année, la négociation salariale s'inscrit dans un ensemble plus large: **Les accords de Compétitivité!**

Il s'agira pour la CFE-CGC d'apprécier "in globo" à l'issue des négociations si une signature est possible ou non!